

N° / A.E.8

OBJET
Marchés froment
Factures

RUHENERI



24290

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe sept factures en quadruple pour achats de froment pour le compte du Gouvernement du Ruanda-Urundi:

fact. 1 d'un montant de	28.900,-	Frs
fact. 2 d'un montant de	24.758,-	Frs
fact. 3 d'un montant de	5.630,-	Frs
fact. 4 d'un montant de	54.848,-	Frs
fact. 5 d'un montant de	4.442,-	Frs
fact. 6 d'un montant de	45.846,-	Frs
fact. 7 d'un montant de	<u>82.560,-</u>	<u>Frs</u>
soit au total:	<u>246.984,-</u>	<u>Frs</u>

Puis-je vous prier de vouloir bien payer ces factures de toute urgence, en versant la somme au crédit du compte C.A.C.- Ruhengeri, n° 2590 à la B.C.B.-Usumbura, afin de nous permettre de continuer les achats d'une façon régulière.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire a.i.

POCHET M.

A Monsieur le Directeur de l'O.C.I.R.U.

U S U M B U R A

Firme ETIRU

Kiryi (Ruhengeri)

A T T E S T A T I O N

Le soussigné, HOLSTERS M., représentant la firme ETIRU à Kiryi (Ruhengeri), certifie avoir reçu ce 18 septembre 1950,

QUATORZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE Kgrs. de froment, acheté à Busogo, pour compte du Gouvernement du Rua nda-Urundi.

Un échantillon a été prélevé par Monsieur l'Agent territorial Rheinhard; l'analyse de cet échantillon, faite en présence de Mr. Rheinhard révélait une humidité de 16,5 %.

Ruhengeri, le 18 septembre 1950

HOLSTERS M.

